

Tableau de garanties - Vitamin³ Hospi

Garanties en vigueur au 22 juillet 2021

Extraits des notices d'informations, se conformer aux conditions générales annexées au bulletin d'adhésion.

Le contrat Vitamin³ HOSPI n'est pas un contrat « responsable et solidaire », au sens de l'article L. 871-1 du Code de la Sécurité sociale.

Celui-ci n'est donc pas éligible au régime fiscal prévu par la loi N° 94-126 du 11/02/1994 dite « Loi Madelin ».

TG_VITAMIN3-HOSPI_ME-AG_202106_1

Hospitalisation

Honoraires Médicaux et Chirurgicaux (y compris maternité)	
Anesthésistes - Actes en secteur hospitalier (DPTAM* / hors DPTAM*)	150%
Frais de séjour en établissement conventionné (y compris hospitalisation à domicile)	Frais réels
Frais de séjour en établissement non conventionné	100%
Forfait journalier Hospitalier	Frais réels
Forfait patient urgences	Remboursement intégral
Frais de transport acceptés par le Régime Obligatoire	100%
Chambre particulière (avec nuitée) Chirurgie - Médecine - Maternité - Soins de suite ⁽¹⁾ Limité à 90 jours par an	40€ / jour
Frais d'accompagnant : Limités à 30 jours par an	15€ / jour
Forfait hospitalisation à la journée ⁽²⁾	15€ / jour
Confort à l'hôpital : TV - Internet - Téléphone - Presse Dès la 1 ^{re} nuit d'hospitalisation ⁽³⁾ - Limité à 20 jours par séjour	5€ / jour
Frais de soins et de séjour à l'étranger	100%

Accident, hospitalisation urgente ou non (y compris en ambulatoire), maternité, pathologie lourde... Vous avez besoin d'aide ?

Votre garantie d'Assistance⁽⁴⁾ vous accompagne et vous apporte des solutions d'aide à la vie quotidienne : aide ménagère, fermeture du domicile quitté en urgence, garde d'animaux...

Avantages & Services

Téléconsultation médicale	✓
Assistance santé ⁽⁴⁾ vie quotidienne 24h/24 & 7j/7	✓
Protection Juridique "Recours Médical" ⁽⁴⁾	✓
Réseaux de soins Services accessibles depuis votre compte adhérent sur apivia.fr	✓
Appli mobile : gestion compte adhérents / carte tiers-payant numérique	✓
Accompagnement en cas de maladies redoutées (10% réduction sur le site Oncovia)	✓
Éligibilité Madelin	NON

Les garanties exprimées en pourcentage et en euros incluent le remboursement de la Sécurité sociale. Les forfaits sont valables par an et par bénéficiaire à compter de la date d'effet du contrat et ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle et payés en euro.

*Le **DPTAM** (Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée) rassemble les dispositifs ayant pour objet la maîtrise des dépassements d'honoraires des professionnels de santé conventionnés [OPTAM (pour les médecins de secteur 2), OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique) et qui remplacent le dispositif du Contrat d'Accès aux Soins (CAS)].

(1) Chambre particulière en soins de suite : centre de rééducation fonctionnelle, maison de repos, centre de convalescence, et de réadaptation. Les frais de chambre particulière pour les séjours en établissement psychiatrique et assimilés sont exclus.

(2) Participation aux frais engagés lors d'une hospitalisation dite à la journée. Ce forfait ne se cumule pas avec le forfait confort hospitalier. Remboursement sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée à adresser au service prestations d'Apivia Macif Mutuelle - CS 30000 - 79077 Niort CEDEX 9.

(3) Les frais de confort à l'hôpital, sont pris en charge dans la limite de la dépense engagée lors de toute hospitalisation d'au moins 1 nuit. Ce forfait ne se cumule pas avec le forfait hospitalisation à la journée. Prise en charge jusqu'à 20 jours par séjour, sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée à adresser au service prestations d'Apivia Macif Mutuelle - CS 30000 - 79077 Niort CEDEX 9.

(4) Les garanties d'assistance et protection juridique "Recours Médical" portées au contrat sont assurées auprès d'autres assureurs dont les mentions légales sont annexées aux conditions générales de l'offre remises à la souscription. Informations également disponibles sur votre espace adhérent apivia.fr.



Votre contrat Vitamin³Hospi sous marque Apivia groupe Macif est assuré par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS Cedex 15.

Le contrat est distribué par le réseau d'Apivia Courtage - SAS au capital de 20 000 000 € - RCS Tours 490 625 662 - Siège social : 108 rue Ronsard 37100 Tours - ORIAS n° 09 051 617 (www.orias.fr). Exerce sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

